

BOURSE « GUATÁ¹ » de mobilité étudiante Brésil-France

APPEL À CANDIDATURES 2025

Mobilité de doctorants autochtones en France

Résumé

Cette bourse s'adresse aux étudiants autochtones (au sens *indígenas*) de nationalité brésilienne, habitant au Brésil, prévoyant de réaliser une mobilité en France durant leur doctorat quel que soit la discipline.

Seuls peuvent candidater les étudiants inscrits en 2025 dans une des 9 universités brésiliennes suivantes : USP, UNICAMP, UnB, UEA, UFGD, UFRR, UFPA, UFPE et UFMG.

Le choix de l'établissement d'enseignement supérieur en France est libre.

La bourse *Guatá* offre un financement du séjour en France pour une durée de 6 à 11 mois à partir de septembre 2025 dans le cadre de la thèse.

Date de clôture pour la pré-sélection : **9 mars 2025 – 23h59 (heure de Brasilia)**.

Date de clôture du dépôt du document d'inscription dans une université française : **5 mai 2025 – 23h59 (heure de Brasilia)**.

Date de diffusion des résultats : **7 mai 2025**.

1. Objectifs du programme

L'inclusion des étudiants autochtones brésiliens dans les universités passe également par l'accès à la mobilité internationale. Dans cette perspective, le gouvernement français, à travers l'Ambassade de France au Brésil, propose des bourses d'études en thèse de doctorat en France, allant de 6 mois à 11 mois, ouvertes exclusivement aux étudiants autochtones pour la rentrée universitaire 2025-2026. Notre politique de bourses du gouvernement français, fidèle à des valeurs d'excellence, de diversité et d'accueil, a un rôle à jouer dans cette ouverture à l'ensemble des horizons offerts par le milieu universitaire pour tous les étudiants.

Ce programme de bourses est lancé en partenariat avec neuf universités brésiliennes (USP, UNICAMP, UnB, UEA, UFGD, UFRR, UFPA, UFPE et UFMG), qui mettront en place un accompagnement personnalisé des étudiants candidats et lauréats. Seuls les étudiants inscrits en 2025 dans une de ces 9 universités peuvent candidater au programme. Les candidats sont libres de postuler dans toutes les universités françaises. Toutefois, afin d'offrir un accueil et une intégration privilégiés, le programme a un partenariat privilégié depuis l'année dernière avec une université spécialisée dans les humanités, l'Université Paris 8 Vincennes-Saint Denis.

¹ En langue Guarani et Tupi, « GUATÁ » signifie marcher, se déplacer.



3 objectifs :

- Offrir l'opportunité à des étudiants autochtones de vivre l'expérience d'une mobilité internationale ;
- Favoriser la mobilité vers la France de doctorants autochtones brésiliens et la coopération universitaire franco-brésilienne ;
- Renforcer la dimension internationale des établissements français d'enseignement supérieur et de recherche et contribuer à la diversité des profils des étudiants internationaux.

Tout étudiant **en première, deuxième ou troisième année de doctorat**, souhaitant réaliser une mobilité dans un établissement d'enseignement supérieur français public, ou similaire, peut candidater à la bourse *Guatá*.

Les étudiants bénéficiant d'une bourse de mobilité des agences d'appui à la recherche brésiliennes (CAPES, CNPQ, FAP...) sont éligibles. Nonobstant, cette bourse devra être mentionnée clairement dans la candidature présentée, et ce, afin que l'Ambassade de France au Brésil puisse se coordonner avec l'agence brésilienne en question pour pouvoir mettre en place un cofinancement en complément de la bourse brésilienne.

L'Ambassade de France au Brésil se propose donc de soutenir ces candidatures pour des **mobilités en France d'une durée allant de 6 à 11 mois en doctorat** (avec ou sans co-tutelle, avec ou sans cofinancement) à partir de septembre 2025.

2. Calendrier

- 18 décembre 2024** : Lancement de l'appel
- 9 mars 2025 - 23h59** (heure de Brasilia) : Clôture de l'appel
- Entre le **10 mars** et le **17 mars 2025** : Entretien
- 5 mai 2025** : Les candidats présélectionnés transmettent par email un document d'acceptation d'un établissement français + la lettre attestant du niveau de langue suffisant
- 7 mai 2025** : Diffusion des résultats
- A partir de septembre 2025** : Mise en place de la mobilité

3.1 Bénéfices accordés à l'étudiant par l'Ambassade de France au Brésil

L'étudiant sélectionné, même si détenteur d'une autre bourse, bénéficiera de :

- La délivrance du **statut de boursier du gouvernement français (BGF)** ;
- La **gratuité de la procédure pré-consulaire « Études en France »** auprès de Campus France Brésil ;
- La **gratuité du visa** ;
- La **gratuité des frais d'inscription en doctorat** dans **un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche français** pratiquant la politique d'exemption des frais d'inscription régie par le Décret n° 2019-344 et l'article R719-49 du Code de l'éducation dans les établissements d'enseignement sous l'égide du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;



- **La prise en charge d'une assurance santé** à partir de l'arrivée sur le territoire français et ce pendant les trois premiers mois. Il appartiendra au boursier de faire des démarches pour s'assurer auprès de la Sécurité Sociale française. Dès qu'il l'obtiendra cette inscription, le boursier devra fournir à Campus France son attestation de droits afin de bénéficier d'une assurance complémentaire mise en place par Campus France.
- **Une aide à la recherche d'un hébergement** (en résidences universitaires gérées par le CROUS) dans toute la France où les frais de logement sont réduits (**le loyer reste à la charge du boursier**). Le candidat doit solliciter cette aide auprès de campus France dans les délais impartis soit au plus tard le 15 juin 2025) ; **Nb : L'obtention de la bourse ne garantit pas l'obtention d'un logement.**
- Un **billet d'avion aller-retour Brésil/France** (dates définies en fonction du calendrier du cursus universitaire choisi) ;
- La **valeur mensuelle de la bourse est de 1704 euros** (pour un mois complet) pour un étudiant en doctorat pour une période de 6 mois à 11 mois consécutifs ;
- L'accès à un **catalogue d'activités culturelles à des tarifs préférentiels** (expositions, concerts, week-ends et séjours de découverte...).
- L'**accompagnement administratif et pédagogique** du boursier ;
- La possibilité de s'inscrire au réseau **France Alumni**.

La gestion du billet d'avion, du versement de la bourse et des prestations liées à la **bourse de l'Ambassade de France au Brésil** seront administrés par l'opérateur national **Campus France à Paris**.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Ce financement est <u>non cumulable</u> avec une autre bourse du gouvernement français (par exemple : bourse Eiffel), mais il peut être cumulé avec une bourse d'aide à la mobilité brésilienne. Dans ce cas, le montant de la bourse Guatá sera ajusté pour atteindre le montant total de 1704 euros. Ainsi, si la bourse brésilienne est équivalente à 1200 euros, la bourse <i>Guatá</i> sera équivalente à 504 euros par mois.<input type="checkbox"/> La bourse n'est pas renouvelable.<input type="checkbox"/> Période maximum couverte par le financement pour le doctorat : à partir de septembre 2025 pour une durée maximale de 11 mois.<input type="checkbox"/> L'ambassade de France et Campus France ne peuvent être tenus responsables des refus que l'étudiant pourrait recevoir des établissements français. |
|--|

3.2 Bénéfices accordés à l'étudiant par l'Université partenaire

L'université brésilienne partenaire du programme dans laquelle le candidat sélectionné est inscrit s'engage à :

- Fournir une **bourse de 5 000 reais** pour couvrir les différentes dépenses de mobilité non couvertes par l'ambassade (voyage au consulat français le plus proche pour solliciter le visa, paiement de la caution pour le logement en France, dépenses annexes) ;
- Offrir des **cours de français gratuits** pour préparer la mobilité et l'intégration en France



3.3 Modalités de candidature et constitution du dossier

JUSQU'AU 9 MARS 2025 – 23h59 (heure de Brasilia)

Les candidatures devront être déposées en ligne :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSd8dVBO140AiP35OmBP-DfjaU4MrmsAW6t2s-E_KiQAVedANA/viewform?usp=sf_link

PREMIERE PHASE DE SELECTION – DEPOT DES CANDIDATURES JUSQU'AU 9 MARS 2025 – 23H59
(HEURE DE BRASILIA).

Les dossiers devront **être transmis par voie électronique via formulaire (Google Forms) à travers le lien ci-dessus jusqu'au 9 mars 2025 – 23h59 (heure de Brasilia)**. Ils devront obligatoirement comprendre les pièces suivantes, réunies dans un document unique intitulé « PRENOM_NOM_BOLSA GUATA DOCTORAT » :

- **Curriculum vitae** du doctorant (1 à 2 pages) ;
- **Projet de recherche** de la thèse de doctorat en portugais (5 pages maximum) ;
- **Lettre de motivation** en portugais de 2 pages maximum (Annexe 1) ;
- Copie d'une **pièce d'identité** ;
- **Certificat d'inscription** de l'année en cours dans une des dix universités brésiliennes partenaires ;
- Document prouvant l'**identité autochtone** (*indígena* en portugais) : document remis à l'université pour prouver l'identité indigène, ou RANI, ou auto-déclaration d'appartenance ethnique signée par deux leaders autochtones (Annexe 2) ;
- Indication du **programme doctoral français** que l'étudiant souhaite rejoindre.

ATTENTION : les dossiers incomplets ou déposés après la date de clôture des candidatures ne seront pas pris en compte. Tous les documents sont obligatoires et doivent être réunis en un seul PDF et envoyés uniquement par le biais du formulaire de candidature. Une fois le formulaire correctement complété, le candidat recevra un récapitulatif automatique. Aucun courriel de confirmation de réception de candidature ne sera envoyé.

DEUXIEME PHASE DE SELECTION - DEPOT AU PLUS TARD LE 5 MAI 2025 – 23H59 (HEURE DE BRASILIA)

- Lettre ou **preuve d'admission** pour un séjour doctoral dans une école doctorale ou dans un laboratoire pour l'année universitaire 2024-2025 ou Convention de cotutelle.
- Lettre du directeur de thèse brésilien et du superviseur français attestant du **niveau de langue** suffisant pour les interactions nécessaires à la mobilité.

La preuve d'admission pour un séjour doctoral dans un établissement d'enseignement supérieur et/ou de recherche français et le document attestant du niveau de français seront envoyés à l'adresse suivante :

bolsaguata@campusfrancebrasil.com.br

Les questions sur la bourse seront traitées **exclusivement** via le mail indiqué ci-dessus.

ATTENTION : les étudiants retenus lors de la première phase de sélection seront lauréats de la bourse *Guatá* seulement s'ils ont obtenu une admission dans une université française au plus tard le 5 mai 2025 et s'ils peuvent apporter, jusqu'à la même date, une lettre du directeur de thèse brésilien et du superviseur français attestant du niveau de langue suffisant pour les interactions nécessaires à la mobilité.



4. Critères de sélection

Les dossiers seront évalués par un comité de sélection mis en place par le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Brésil. Le choix du comité de sélection sera souverain dans le respect des lois et réglementations françaises en vigueur.

Les critères seront les suivants :

- La qualité de la candidature
- La motivation et l'engagement dans le projet de mobilité
- La cohérence du parcours choisi avec les objectifs personnels et professionnels du candidat.

Une fois les résultats publiés, les lauréats recevront des informations par courrier électronique sous 5 jours ouvrés sur la procédure à suivre avant de se rendre en France pour obtenir la bourse.

Annexe 1

Exemple de lettre de motivation pour un doctorat

Nom complet :

Année d'entrée en doctorat :

Nom du programme de troisième cycle :

Courriel :

Adresse :

Téléphone :

Objet : Lettre de motivation pour le programme DOCTORAT GUATÁ – 2025

Un texte sur ce qui vous motive à étudier en France. Indiquez vos centres d'intérêt dans votre cursus actuel et mettez en avant vos expériences les plus significatives : les cours qui vous ont marqué, les stages, votre participation à des projets de recherche.

Nom complet et signature



Annexe 2

DÉCLARATION D'ETHNIE ET DE LIEN AVEC UNE COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE (INDÍGENA)

Moi, _____, titulaire de la carte d'identité n° _____, UF_, DÉCLARE,
aux fins de la candidature au programme de bourses GUATÁ 2025, que je suis de l'ethnie
_____.

je réside en territoire autochtone (au sens *indígena*) :

je réside en territoire urbain :

Lieu de résidence/adresse :

Numéro de téléphones (contact)

DDD() _____ DDD() _____

J'atteste sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont sincères et véritables.

Ville et date

Signature du candidat

Attention : il est obligatoire de recueillir dans les cases ci-dessous la signature, dûment identifiée, de 2 (deux) leaders autochtones différents :

Signature du dirigeant autochtone

Nom lisible de la direction autochtone

N° de la carte d'identité de dirigeant autochtone

Signature du dirigeant autochtone

Nom lisible de la direction autochtone
_____ N° de la carte d'identité de dirigeant autochtone

